



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES-GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

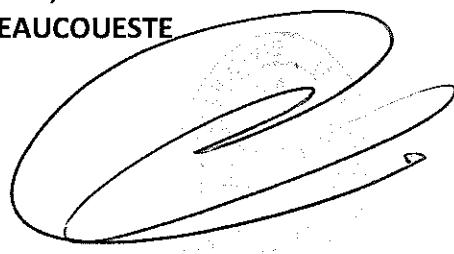
Vous êtes cordialement invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Lundi 19 janvier 2026 à 18 h 30 h en mairie,

dont vous trouverez l'ordre du jour ci-joint.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Saint-Pé-de-Bigorre,
Le 12 janvier 2026
Le Maire,
JC. BEAUCOUESTE



**ORDRE DU JOUR
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
19 janvier 2026
à 18 h 30 heures**

- Élection du secrétaire de séance
- approbation du procès-verbal du 15 décembre 2025
- compte rendu des décisions :
 - Décision 26-01 Convention d'occupation temporaire des parcelles A132 – A133 – A136 lieu-dit La tourette
 - Décision 26-02 - Convention d'occupation temporaire de la parcelle D41 lieu-dit Hourlong - forêt indivise Montaut/Saint-Pé - parcelle forestière 33

ADMINISTRATION GENERALE

- D 01 ADM – CATLP - Compétence facultative : « Cofinancement de l'acquisition du Robot Da Vinci XI pour le Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes »
- D 02 ADM – PARC NATIONAL DES PYRENEES : demande d'intégration de l'ensemble du territoire communal l'aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées

RESSOURCES HUMAINES

- D 03 RH – 1 poste d'emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

QUESTIONS DIVERSES